



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 13/06/2023

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation : 01/06/2023
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication : 07/06/2023
Quorum applicable : 7	

Le 13 juin 2023 à 19 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (12) :

AIME-LA-PLAGNE : Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, M. Michel GENETTAZ titulaires, et M. Xavier URBAIN, suppléant (de M. Pascal VALENTIN).

CHAMPAGNY : MM. René RUFFIER-LANCHE, Denis TATOUD et Xavier BRONNER, titulaires.

LA PLAGNE TARENTEISE : Mme Fabienne ASTIER et MM. Jean-Luc BOCH, Daniel-Jean VENIAT, Christian VIBERT, Pierre OUGIER, Romain ROCHET titulaires.

Egalement présent (1) :

LA PLAGNE TARENTEISE : Mme Nathalie BENOIT suppléante.

Excusés (5) : Mme Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne.

MM. Laurent DESBRINI et Pascal VALENTIN, titulaires d'Aime-la-Plagne (suppléé par M. Xavier URBAIN), Olivier CHENU, suppléant de Champagny et Benoît VALENTIN, suppléant de La Plagne Tarentaise.

Secrétaire de séance : M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇒ ***Ouverture de la séance plénière à 19h02.***

⇒ ***M. le Président constate que le quorum est atteint.***

ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

Relevé de décision : néant.

Délibération n° 2023-038 : administration générale : convention entre le SIGP et le CDG73 pour l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire : unanimité.

Délibération n° 2023-039 : administration générale : hébergement des travailleurs saisonniers : création de la Commission logement : unanimité.

Délibération n° 2023-040 : domaine skiable : valorisation, réemploi et cessions d'équipements publics désaffectés et démantelés, dans le cadre des travaux sur le secteur du Glacier de Bellecôte : unanimité.

Délibération n° 2023-041 : finances : compétence optionnelle : décision modificative n° 1 au budget annexe 2023 de l'Eau et de l'Assainissement du SIGP : unanimité.

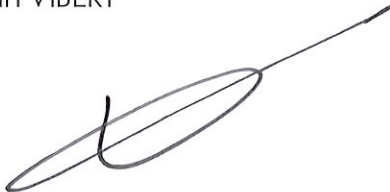
Délibération n° 2023-042 : finances : compétence optionnelle : demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Savoie, dans le cadre de l'appel à projets 2023, pour les travaux de turbinage sur le réseau d'eau potable : unanimité.

Délibération n° 2023-043 : finances : compétence optionnelle : demande de subvention auprès de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et de l'ARS dans le cadre du programme 2023 de protection de la ressource, pour les travaux relatifs au périmètre de captage de la Carrelaz : unanimité.

⇒ **Fin de séance à 19h47**

Fait à La Plagne Tarentaise, le 13 juin 2023.

Le Secrétaire de séance,
Christian VIBERT



Le Président,
Jean-Luc BOCH

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE PLAGNE
B.P. 62
73211 AIME CEDEX

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le **22 JUIN 2023**

⇒ **Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).**

⇒ **Les actes peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de leur publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.**